VENTE

GALERIE GEORGES PETIT

8, Rue de Sèze, 8

Jeudi 1er Décembre 1910

à 4 heures

Double de 6030 684 Folio 5

TROIS TABLEAUX

PAR

F. ROYBET

COMMISSAIRES-PRISEURS

Me ÉDOUARD FOURNIER

Me HENRI BAUDOIN

EXPERT

M. GEORGES PETIT

1er Décembre 1910

CATALOGUE

DE

TROIS TABLEAUX

PAR

F. ROYBET

OEuvre importante de l'artiste :

Charles le Téméraire à Nesles

*Provenant de la succession de M. V****

ET DONT LA VENTE

PAR SUITE DE LICITATION ET EN VERTU D'UN JUGEMENT DU TRIBUNAL CIVIL DE LA SEINE

AURA LIEU A PARIS

GALERIE GEORGES PETIT

8, RUE DE SÈZE, 8

Le Jeudi 1er Décembre 1910, à 4 heures

COMMISSAIRES-PRISEURS

Me ÉDOUARD FOURNIER
29, rue de Maubeuge, 29
PARIS

Me HENRI BAUDOIN
Successeur de Me PAUL CHEVALLIER
10, rue Grange-Batelière, 10

EXPERT

M. GEORGES PETIT, 12, rue Godot-de-Mauroi.

EXPOSITIONS

PARTICULIÈRE : *Le Mercredi 30 Novembre 1910, de 10 h. à midi et de 2 h. à 4 h.*
PUBLIQUE : *Le Jeudi 1er Décembre* (jour de la vente), *de 10 h. à midi et de 2 h. à 4 h.*

CONDITIONS DE LA VENTE

Elle aura lieu au comptant.

Les adjudicataires paieront *dix pour cent* en sus des enchères.

Paris. — Imp. Georges Petit, 12, rue Godot-de-Mauroi. — 21022-10.

N.13.64 Exchange — Bibliothèque Ferney, Paris

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
The Metropolitan Museum of Art

https://archive.org/details/troistableauxpar00gale

F. Rupert - 1890.

DÉSIGNATION

ROYBET

(F.)

1 — *Charles le Téméraire à Nesles.*

En 1472, Charles le Téméraire, à la tête de ses troupes, envahit la Picardie et vint assiéger la ville de Nesles. Après un long siège, la ville fut prise. Charles le Téméraire, irrité de sa résistance, ordonna la mise à sac de Nesles et fit couper le poing à toute la garnison. Il commanda lui-même le massacre et entra à cheval dans l'église, lieu d'asile où s'était réfugiée une partie de la population. Si l'on en croit ce que rapporte son serviteur, Olivier de la Marche, « il se félicitait d'avoir avec lui de bons bouchers ».

C'est cet épisode qu'a choisi l'artiste : Charles le Téméraire, revêtu de son armure de combat, est à cheval dans l'église. Derrière lui, se tiennent ses porte-fanions. Les hommes d'armes ont envahi les galeries supérieures et précipitent dans la nef les bourgeois de la ville qui s'y étaient réfugiés. Des cadavres, hommes, femmes et enfants, jonchent le sol. Au milieu du tableau, devant Charles le Téméraire, M^me^ de Sainte-Maure, marquise de Nesles, semble implorer la clémence du vainqueur.

Toile. Haut., 6 m. 62; larg., 7 m. 23.

Gravé par MATHEY.

Très beau cadre dessiné par l'artiste.

Salon de 1893.

Exposé en 1896 à la Galerie Georges Petit.

Exposition Centennale de l'Art français (1900).

ROYBET

(F.)

2 — *Le Gentilhomme au mousqueton.*

Coiffé d'un chapeau aux larges bords, vêtu d'un pourpoint de velours jaune orné d'aiguillettes noires et d'un haut-de-chausse noir ; il se tient debout, son mousqueton sur l'épaule droite. La main gauche s'appuie sur sa rapière.

Au fond, une tapisserie derrière une colonne en marbre.

Signé à droite, en bas.

Panneau. Haut., 74 cent. ; larg.. 54 cent.

ROYBET

(F.)

3 — *Le Reître au cabaret.*

Assis devant une table, sur laquelle sont posés un pichet en étain et un verre aux trois quarts plein, le reître est en train d'achever sa pipe. Il est vêtu d'un pourpoint et d'un haut-de-chausse de couleur marron. Au cou, une collerette en linge. La tête est coiffée d'un chapeau crné de deux plumes. Au fond, sur une porte, pendent deux harengs saurs.

Signé à droite, en bas.

Panneau. Haut., 1 mètre ; larg., 79 cent.

GRAVURES

Charles le Téméraire à Nesles.

Gravé par MATHEY.

44 épreuves de remarque sur parchemin, signées par le peintre et par le graveur.

Haut., 67 cent. ; larg., 76 cent.